

4 juin 2019

Monsieur le premier vice-président,

La Communication de la Commission du 3 avril 2019 (COM(2019) 163 final) relative à la poursuite du renforcement de l'état de droit au sein de l'Union rejoint très directement les préoccupations du Réseau des présidents des cours suprêmes judiciaires.

Le Réseau exprime tout son intérêt pour poursuivre l'application effective de l'état de droit dans les trois directions proposées par cette Communication : promotion de l'état de droit, prévention des problèmes liés à celui-ci et prise de mesures efficaces.

De manière générale, nous soutenons toute initiative renforçant la capacité d'agir de l'Union européenne par le développement des outils existants. Dans ce contexte, nous sommes prêts à contribuer à améliorer les instruments actuels permettant de traiter les questions relatives à l'état de droit. C'est ainsi que nous collaborons régulièrement au Tableau de bord annuel de la justice dans lequel la partie sur l'indépendance gagnerait à être développée en étroite association avec le Réseau et les autres réseaux judiciaires indépendants des pouvoirs exécutifs et législatifs.

Le Réseau a aussi exprimé ses vues lorsque la Commission a appliqué le Cadre pour l'état de droit de l'Union européenne et est prêt à continuer à le faire si nécessaire. Le Réseau compte sur la Commission pour s'appuyer sur la jurisprudence récente de la Cour de justice pour garantir, en tant que gardienne des Traités, l'indépendance de la justice et l'état de droit. Une meilleure promotion des standards développés dans la jurisprudence de la Cour de justice apparaîtrait d'ailleurs nécessaire.

Plus particulièrement, nous soulignons que le Réseau et son conseil d'administration se tiennent régulièrement informés par l'intermédiaire de ses membres de la situation de l'indépendance de la justice dans l'Union européenne.

Veillez croire, je vous prie, Monsieur le premier vice-président, à l'expression de ma très haute considération.

Jean-Claude Wiwinius
Président

Monsieur Frans Timmermans
Premier vice-président
Commission européenne
B – 1049 Bruxelles